

Numéros utiles

Services administratifs

Maison France Services
Tél. 03 86 31 92 81
mfs.vermenton@3cvt.fr

Service gestion des déchets

Tél. 03 86 18 91 16
Service.dechet@3cvt.fr

Déchetterie Vermenton

Tél. 03 86 81 59 37

Scolaire et enfance

Centre de loisirs les Filous Futés

Tél. 03 86 42 36 72
filous.futes@wanadoo.fr

Collège Vermenton

Tél. 03 86 81 69 05
0890037g@ac-dijon.fr

Ecole Accolay

Tél. 03 86 81 58 75

Ecole Bazarnes

Tél. 03 86 42 28 57

Ecole Cravant

Tél. 03 86 42 23 83

En cas d'urgence

Samu 15
Police Secours 17
Pompiers 18

Maison de santé

13 route de Tonnerre
89270 Vermenton
Accueil.mdsvermenton@gmail.com
Tél. 03 86 81 09 66

Secrétariat médical

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30
et de 14H00 à 18H00
Tél. 03 86 81 09 66

Liste des praticiens

Dentiste orthodontiste parodontiste
Marie José NGUETTA Sur RDV
Tél. 03 86 53 10 39
cabinetdentairenguetta@gmail.com

Infirmières

Permanences du lundi au vendredi de
7H45 à 8H30 et de 10H15 à 10H30
Tél. 03 86 81 09 69

Kinésithérapeutes

Jean-Paul Delannoy
Tél. 03 86 81 09 65

Aurore Michelot

Tél. 03 86 81 09 60

Ostéopathe

Marc Chassanis
Tél. 03 86 32 25 83
06 08 53 93 24

Pédicure

Marine Gaudy
Tél. 06 58 07 18 47

Psychologue

Lorrie Schwartz
Tél. 06 75 78 68 84

Sage-femme

Séverine Sureau
Tél. 06 81 10 91 83

Services médico-sociaux

ADMR (service des soins)
Tél. 03 86 81 54 84

UNA (aides à domicile et portage de repas)

Tél. 03 86 81 61 50



Standard : 03 86 42 23 34
Permanence téléphonique :
Tous les jours de 9H à 12H et de 14H à 17H

Fax : 03 86 42 29 67

Courriel : mairie-deuxrivieres@orange.fr
Site Internet : www.cravant-yonne.fr
www.accolay.eu

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Mairie d'Accolay : mardi et jeudi de 14H à 16H30.
Les mardis sur rendez-vous de 16H30 à 18H.
Mairie de Cravant : le lundi de 14H à 17H,
le mercredi de 9H à 12h et le jeudi de 14H à 17H.

Permanence sociale :
Le jeudi de 14H30 à 17H.
Par Sabrina Facon

[Le Petit Journal]

Avril-Mai-Juin

Année 2022-N°8

Bulletin d'information de la commune

Articles :

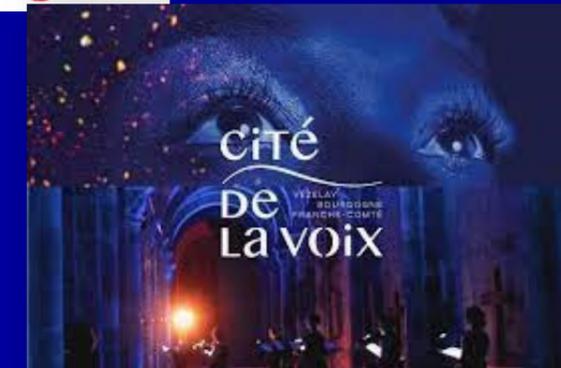
- Résumés de compte-rendu
- Chantier jeunes
- Exposition Métiers d'Art
- Concert de La Cité de la Voix
- Calendrier des Manifestations
- Travaux de la commune



Exposition de Métiers d'Art



des artisans et des artistes au Moulin Jaccot à Accolay
samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai 2022 de 14 à 18 heures



Deux Rivières
Accolay • Cravant



LE MOT DU MAIRE



Chères et chers concitoyens,

Nous venons de vivre un début d'année très particulier. L'impact du COVID et son variant sur notre quotidien a une nouvelle fois perturbé nos habitudes de vie. A l'heure où je vous écris repart à la hausse les contaminations.

Vie et politique de la commune :

Malgré la situation préoccupante, même si la France et ses alliés ne rentrent pas directement dans le conflit, nous allons malheureusement à minima, être victime de conséquences économiques graves. Pour les plus fragiles déjà victimes de l'envolée des prix de l'énergie et des produits de première nécessité, une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat est à craindre. En conséquence, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts cette année encore.

Travaux engagés pour l'année 2022 :

CHEUILLY :

Les travaux de la salle des fêtes débiteront au cours du deuxième semestre 2022.

CRAVANT :

La boucherie : Agrandissement + mise aux normes et reprise de la toiture en totalité.

Installation du revêtement synthétique du City Stade.

Remise en état de deux logements communaux l'un au-dessus de la halle et l'autre vers l'ESCALIER.

Reprise de l'éclairage public « trous noirs ».

ACCOLAY :

L'éclairage public, « Leds connectés » vont commencer prochainement.

La plateforme du port va se transformer en un petit parc arboré et sportif, une convention est en partenariat avec la VNF.

Le 4 juin 2022 inauguration de la place « Jean-Pierre FRANCK » à la Fontaine de Cravant. Vous êtes toutes et tous chaleureusement conviés.

Une nouvelle association a été créée cette année, nous cherchons des bénévoles pour célébrer les 600 ans de la Bataille de Cravant qui se déroulera le 1^{er} et 2 juillet 2023, s'adresser à ma mairie.

A l'arrivée du Printemps et des travaux de bricolage, tonte, jardinage, je vous invite à faire preuve de civilité en respectant les arrêtés concernant les horaires d'utilisation des engins à moteurs, des dépôts d'ordures sauvages ainsi que les interdictions d'allumer des feux, ceci pour le bien de tous.

Condialement

Le MAIRE

Alain LOURY

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	1
Actualités de Deux Rivières.....	2
Point info.....	2
Les travaux de la commune.....	7
Des nouvelles d'Accolay.....	9
Vie de la commune.....	9

Les travaux de la commune.....	12
Des nouvelles de Cravant.....	13
Vie de la commune.....	13
Vie pratique.....	16
Les travaux de la commune.....	17
C'était hier !.....	17
Dossier environnement.....	18

Actualités



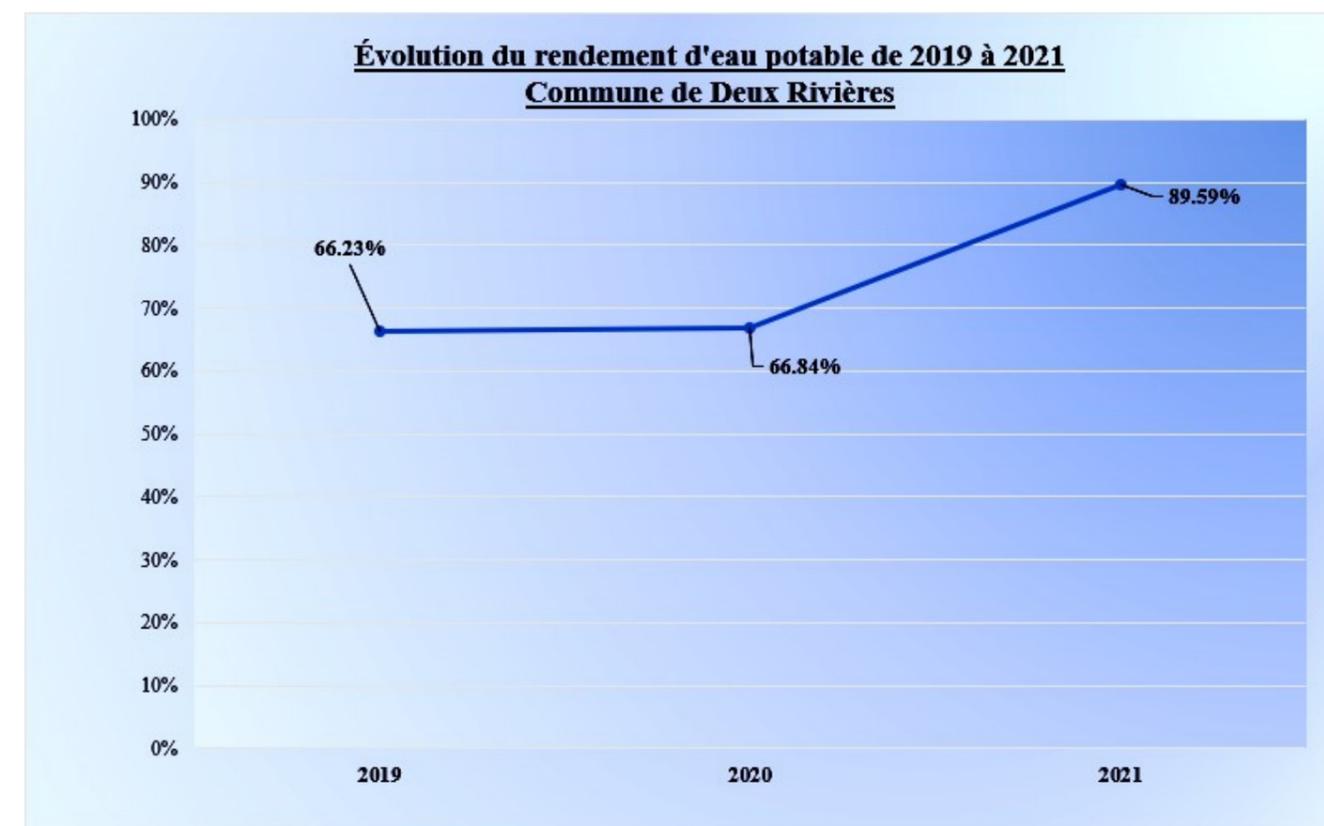
Gestion de l'eau

- Si votre **compteur d'eau** est utilisé/destiné **uniquement** à l'**arrosage**, merci de vous rapprocher de la Mairie pour bénéficier d'une exonération sur la redevance pollution. Cette exonération sera prise en compte dès déclaration faite en amont auprès de la Mairie et validation par les services communaux en aval.
- Comme vous avez pu le remarquer la facturation de l'eau au titre du cycle du 01 juillet 2020 au 30 juin 2021 avait pris du retard, et nous nous excusons de la gêne occasionnée.

Les raisons principales :

- Une reprise informatique intégrale des données d'abonnés + compteurs
- Amélioration du suivi de facturation
- Migration future vers un nouveau procédé de relève qui demande un ajustement informatique
- Changement du personnel administratif sur ces missions
- En parallèle reprise du dossier étude des Bassins d'Alimentation de Captage (étude B.A.C.) phase 2
- Mise en place d'un plan d'action (en cours) suite à une prise de connaissance du patrimoine à travers la facturation et le suivi de l'eau potable

L'ensemble des éléments décrits a porté ses fruits, je vous invite à constater ci-dessous l'évolution du rendement de l'eau potable de Deux Rivières.



Date d'affichage :	16/02/2022
Date de convocation :	16/02/2022
En exercice :	18
Présent(s) :	13
Absent(s) :	5
Procuration(s) :	4
Votant(s) :	17

Présent(s) : Alain LOURY, Patrice LAMBERT, Sabrina FACON, Jérôme FRANCK, Florence MOULINET, Frédéric BAUVOIS, Jean-François SILVAN, Eric CHAUVIN, Leila BOUCHROU, Morgan BARNIER, Fabien MONCOMBLE, Bruno GUEUX, Laurette NICOLLE.

Absent(s) représenté(s) : Michèle BARY qui donne pouvoir à Fabien MONCOMBLE ; Nicolas CEREZA qui donne pouvoir à Alain LOURY ; Joana DA SILVA NATARIO qui donne pouvoir à Sabrina FACON ; Floriane ROBIN qui donne pouvoir à Laurette NICOLLE.

Absents non excusé(s) : Émilie RITZ

Secrétaire de séance : Jean-François SILVAN

L'an deux mil vingt et deux, le 3 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de DEUX RIVIÈRES, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal de la mairie de Cravant sous la présidence de Monsieur Alain LOURY, Maire.

APPROBATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du 26 janvier 2022.

COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 2022/009

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- donne acte au Maire des délégations qui lui ont été consenties, conformément à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, et en application de la délibération du 27 mai 2020.

CONSEIL MUNICIPAL

ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE À LA SUITE DE LA VACANCE D'UN SIÈGE

DÉLIBÉRATION N° 2022/010

À la suite de la démission de M. Jérôme FRANCK de son poste d'adjoint au maire, M. Bruno GUEUX ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 4^{ème} adjoint au maire.

FINANCES

DEMANDE D'OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

DÉLIBÉRATION N° 2022/011

Budget communal

Total des crédits d'investissement ouverts au BP 2021 pour le compte 2183 opération OPNI Matériel de Bureau et matériel informatique	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2022 pour le compte 2183 opération OPNI Matériel de Bureau et matériel informatique
3 000,00 €	800,00 €
Total des crédits d'investissement ouverts au BP 2021 pour le compte 202 opération OPNI Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2022 pour le compte 202 opération OPNI Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre
0,00 €	200,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- autorise l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour l'exercice 2022 des crédits ci-dessus mentionnés.

FERMAGES 2020 ET 2021

DÉLIBÉRATION N° 2022/012

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- entérine les montants des fermages pour l'année 2020 et l'année 2021

- autorise le Maire à rédiger et à signer des conventions de fermage avec les agriculteurs utilisateurs.

MODIFICATIONS DES TARIFS MUNICIPAUX

DÉLIBÉRATION N° 2022/013

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve les tarifs municipaux exposés ce jour et applicables à compter du 4 mars 2022.

TRAVAUX

ÉCLAIRAGE PUBLIC D'ACCOLAY : CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LE S.D.E.Y

DÉLIBÉRATION N° 2022/014

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- accepte les travaux proposés par le SDEY et leur financement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SALLES COMMUNALES

DÉLIBÉRATION N° 2022/015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- valide les modifications des règlements intérieurs des salles communales présentées ce jour

RESSOURCES HUMAINES

PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

DÉLIBÉRATION N° 2022/016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- d'adopter la proposition de création d'un emploi permanent à temps complet à raison de 35 heures par semaine, à compter du 1^{er} avril 2021.

AFFAIRES SCOLAIRES

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE DES ÉCOLES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022/017

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- se prononce pour le maintien de la semaine scolaire à 4 jours,

- charge le maire d'adresser un courrier à l'Inspection d'Académie d'Auxerre.

HABITAT ET PATRIMOINE

FIXATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ 1 RUE DES ÉCOSSAIS, LOGEMENT N°1

DÉLIBÉRATION N° 2022/018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- fixe le montant du loyer mensuel à 520 € hors charge à la date d'entrée du nouveau locataire.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA CARRIÈRE DE ROCHES CALCAIRES DE SAINT-CYR-LES-COLONS

DÉLIBÉRATION N° 2022/019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés,

- émet un **avis défavorable** au projet d'exploitation d'une carrière de roches massives calcaires sur le site de la commune limitrophe de Saint Cyr les Colons, en raison des nuisances et des risques environnementaux eu-égard la proximité du hameau de Cheully (situé à moins de 2 km du futur site d'exploitation) et du bassin d'alimentation de captage de la source d'Arbault.

Pour : 16 – Abstention : 1 (Leila BOUCHROU) – Contre : 0

CAMPING

DEMANDE DE LOCATION DE LA LICENCE IV

DÉLIBÉRATION N° 2022/020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- accepte la location de la licence IV à « Les P'tites Courses » à Accolay au tarif de 50 € par mois pour une période de trois mois, soit du 1^{er} mars 2022 au 31 mai 2022.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

QUESTIONS DIVERSES

La commission de contrôle des listes électorales se réunira entre le 17 et 20 mars 2022.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : VENDREDI 8 AVRIL 2022

La séance est levée à 20h24

Les délibérations sont consultables sur simple demande au secrétariat de mairie de Deux Rivières ou sur le site internet communal

Date d'affichage : 22/03/2022
Date de convocation : 22/03/2022
En exercice : 18
Présent(s) : 11 Absent(s) : 7 Procuration(s) : 4 Votant(s) : 15

Présent(s) : Alain LOURY, Michèle BARY, Sabrina FACON, Bruno GUEUX, Florence MOULINET, Leila BOUCHROU, Eric CHAUVIN, Jean-François SILVAN, Fabien MONCOMBLE, Laurette NICOLLE, Floriane ROBIN.

Absent(s) représenté(s) : Patrice LAMBERT qui donne pouvoir à Michèle BARY ; Morgan BARNIER qui donne pouvoir à Sabrina FACON ; Nicolas CEREZA qui donne pouvoir à Alain LOURY ; Jérôme FRANCK qui donne pouvoir à Alain LOURY.

Absents non excusé(s) : Frédéric BAUVOIS ; Joana DA SILVA NATARIO ; Émilie RITZ

Secrétaire de séance : Jean-François SILVAN

COVID 19 – règles dérogatoires de la loi Vigilance sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022 : quorum 1/3 et possibilité de 2 pouvoirs par élu

L'an deux mil vingt et deux, le 30 mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de DEUX RIVIÈRES, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal de la mairie de Cravant sous la présidence de Monsieur Alain LOURY, maire.

APPROBATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du 3 mars 2022.

FINANCES

MODIFICATION DES TARIFS MUNICIPAUX (CAUTIONS DES SALLES)

DÉLIBÉRATION N° 2022/021

Cette délibération ANNULE et REMPLACE la délibération n° 2022/013 du 3 mars 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve les tarifs présentés en séance, applicables à compter du 31 mars 2022 ;
- annule la délibération n° 2022/013 du 3 mars 2022.

TRAVAUX

RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA BOUCHERIE : DÉSIGNATION DE L'ARCHITECTE

DÉLIBÉRATION N° 2022/022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- autorise le maire à choisir le cabinet Techniconcept pour la maîtrise d'œuvre du projet
- autorise le maire à choisir les entreprises proposées par le maître d'œuvre
- mandate le maire à solliciter toutes les subventions auxquelles le projet est susceptible d'être éligible.

Le maire soumettra au vote, lors d'un prochain conseil municipal, le plan de financement de l'opération.

URBANISME

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE : INTÉGRATION DU PROJET DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le maire informe les membres du Conseil municipal que ce point est ajourné dans l'attente d'informations complémentaires.

BAIL

BAIL ET MONTANT DU LOYER DU LOCAL COMMUNAL SITUÉ 4 RUE D'ORLÉANS – CRAVANT

DÉLIBÉRATION N° 2022/023

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés :

- autorise la passation d'un bail commercial avec la société «Fleurs de Cravant», selon les modalités exposées par le maire ;
- fixe le montant du loyer mensuel à trois cents euros TTC (300,00 €) ;
- autorise le maire à signer les documents nécessaires et à accomplir toutes les démarches ou formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

RESSOURCES HUMAINES

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE

DÉLIBÉRATION N° 2022/024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- adopte la proposition de création d'un emploi permanent à temps non complet à raison de 28 heures par semaine, à compter du 1^{er} avril 2021.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AGIR D'AVALLON

DÉLIBÉRATION N° 2022/025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- autorise le maire à recourir aux services de l'association intermédiaire AGIR (10 rue de la Maladière à Avallon) en vue de la mise à disposition de personnel afin de faire face à des besoins immédiats et temporaires.

EAU ET ASSAINISSEMENT

RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPQS) D'EAU POTABLE 2019 DES COMMUNES DÉLÉGUÉES D'ACCOLAY ET DE CRAVANT

DÉLIBÉRATION N° 2022/026

Après présentation des rapports, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- adopte les rapports des communes déléguées d'Accolay et de Cravant sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ;
- décide de mettre en ligne les rapports et la délibération sur le site www.services.eaufrance.fr ;
- décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : VENDREDI 8 AVRIL 2022

La séance est levée à 19^h54

*Les délibérations sont consultables sur simple demande au secrétariat de mairie de Deux Rivières
ou sur le site internet communal*

La population de Deux Rivières au 1^{er} janvier 2022

L'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques (INSEE) a publié les chiffres des populations légales des communes pour 2022 : une population totale 1294 habitants (2 habitants de plus qu'au 1^{er} janvier 2021), dont 1265 en population municipale et 29 en population comptée à part. Il fournit le détail suivant :

- Pour Accolay, une population totale de 453 habitants, composée de 448 en population communale et 5 comptée à part,
- Pour Cravant, une population totale de 841 habitants, composée de 817 en population communale et 24 comptée à part.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2022, Deux Rivières est la commune la plus peuplée de son canton de Joux-la-Ville (population totale de Vermenton : 1280, municipale : 1255, comptée à part : 25 – ces chiffres comprennent Sacy) et la deuxième de sa Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs.

Source : www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/6011060/dep89.pdf

Visites églises

Dans le cadre de l'association "Un jour, une église", les visites d'églises, auront lieu pour
Accolay : mardi 19 juillet à 10h30 et vendredi 12 août à 14h 30, par Dominique Charlot
Cravant : lundi 18 juillet à 10h30 vendredi et 5 août à 10h30, par Patrice Wahlen



Eglise Accolay



Eglise Cravant

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

Les travaux d'entretien

A la sortie de l'hiver les agents communaux se sont attelés au ramassage des feuilles, à l'entretien des massifs et à la taille des nombreux arbres des deux villages.



Dans les deux villages d'**Accolay** et **Cravant** des travaux d'élagage en bordure de routes et chemins ont été réalisés par les agents techniques.

La coupe des grosses branches a nécessité le recours à un intervenant équipé d'un lamier.

La réfection de la roseraie de **Cravant** a monopolisé beaucoup de temps et nous espérons que chacun pourra apprécier le résultat de cet important travail.

Aménagement du cimetière militaire de **Cravant** :
 La peinture des croix est entamée et sera terminée en fonction des caprices de la météo.

Aménagement routier

Le 21 mars dernier, l'entreprise COLAS est intervenue afin de poursuivre les travaux de sécurisation de La D606 sur Cravant et attend la livraison d'accessoires manquants pour terminer le chantier aussi bien à **Accolay** qu'à **Cravant**.

Pour la satisfaction de tous, nous continuerons à être vigilants sur l'entretien de la voirie.



CHANTIER JEUNES



Nos prédécesseurs et les associations « Comité des fêtes d'Accolay », « Cravant Solidarité » organisaient depuis de nombreuses années un « chantier jeunes » à destination des adolescents résidant sur la commune. Comme en 2021 et dans la continuité de ce beau projet initié en 2013 par l'équipe de Monsieur Jean-Pierre Franck et quelque temps plus tard par l'équipe de Monsieur Dominique Charlot, la commune, l'association « Cravant Solidarité » et le « Comité des fêtes d'Accolay » vous proposent cette année de reconduire cet heureux dispositif.

Le principe est simple, les adolescents âgés de 14 à 18 ans (au plus tard le premier jour du chantier) et résidant de façon effective sur la commune (résidence principale ou garde alternée) participent durant une semaine, chaque matin de 09h00 à 12h00 à de menus travaux sur nos villages de Cravant, Accolay et Cheuilly (entretien du ru, valorisation du patrimoine...) et reçoivent en échange une bourse de 80 euros par semaine. Une semaine agréable et sympathique où nos jeunes encadrés par les employés municipaux mettent leur belle énergie et leur bonne humeur au service de la commune.

Les chantiers s'organiseront cette année comme suit :

Semaine 27/28 : vendredi 8 et du lundi 11 au vendredi 15 juillet (sauf le jeudi 14 juillet) 2022.

Semaine 29 : du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022

Semaine 30 : du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022

Bulletin d'inscription Chantier Jeunes 2022

A nous retourner au plus tard le vendredi 17 Juin 2022

(dans les boîtes aux lettres de vos mairies de Cravant et d'Accolay)

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée (participation, traitement des vœux).

Je soussigné monsieur, madame.....souhaite que mon fils, ma fille

.....

.....

.....date de naissance.....participe

au « chantier jeunes » organisé par la **commune de Deux Rivières, l'association Cravant Solidarité , et le comité des fêtes d'Accolay.**

Téléphone :

Adresse :

Adresse mail :

Merci de formuler vos préférences par un numéro de vœux.

Exemple : semaine 27/28 : vœux 1 , semaine 29 vœux 2, semaine 30 : impossible départ en congés.

Semaine 27/28 : vendredi 8 puis du lundi 11 au vendredi 15 juillet (sauf le jeudi 14 juillet) 2022 : vœux numéro.....

Semaine 29 : du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022 : vœux numéro :.....

Semaine 30 : du lundi 25 au vendredi 29 juillet : vœux numéro :.....

Des nouvelles d'Accolay

LA VIE DE LA COMMUNE

La cuisine de Tiha

Des recettes familiales entre Orient et Occident

Fusion de recettes familiales traditionnelles et modernes, je confectionne, dans le respect des normes d'hygiène HACCP, tous les plats et toutes les pâtisseries à la commande, garantie de fraîcheur et de saveur.

Le couscous est léger car il est travaillé à la main dans la plus pure tradition Kabyle. Végétarien, à la viande ou sucré, il est comme tous les autres plats, essentiellement cuisiné à l'huile d'olive vierge extra.

Les pâtisseries composées d'amandes, de miel, de dattes, d'eau de fleurs d'oranger se marient pour vous offrir des douceurs craquantes, fondantes et parfumées.

Je vous propose une large gamme de délices sucrés ou salés à déguster sans modération

Je prends vos commandes au
06 11 95 45 57



LA CUISINE DE TIHA

Feuilleté croustillant et fondant, généreusement garni d'amandes et de miel



Makrout coeur aux amandes, nimbé de miel



Croissant craquant et fondant, garni d'amandes, légèrement aromatisé à la fleur d'oranger et délicatement poudré de sucre glace



La cuisine de Tiha

Pâtisseries orientales enrobées d'un délicat glaçage au sucre, décor en pâte d'amande et coeur moelleux aux amandes



Pour tous vos moments sucrés ou salés :
TÉL : 06 11 95 45 57

Exposition au Moulin Jaccot des Métiers d'Art

Une exposition de Métiers d'Art se tiendra **samedi 30 avril et dimanche 1er mai** au **Moulin Jaccot**, chez Rosanna et Jean-Pierre Cassagrain à Accolay qui nous accueillent amicalement.

Après plus de 20 ans de travaux sur les bâtiments et les équipements (la roue, les déversoirs) de cet ancien moulin et de créations paysagères exceptionnelles, le Moulin Jaccot sera l'écrin de la présentation de 11 artisans et artistes de l'Yonne.

Les Amis d'Accolay et Animation et Sauvegarde du Patrimoine entre Yonne et Cure vous y invitent chaleureusement.

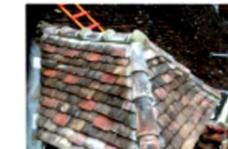
Exposition de Métiers d'Art



Nina Vidrovitch
peintre



Béatrice Bladier
restauration du document
graphique



Thibaut Serres
couverture-zinguerie



Stéphane Christophory
dorure



Corinne Moriano
encadrement d'art



Yves Varanguin
sculpteur



Marie-Claude Moulinet
résines



Stanley et Jacques Maurin
taille de pierre



Bernard Rinsoz
trompe-l'œil



Xavier Serruys
paysagiste

Exposition organisée par
Animation et Sauvegarde du Patrimoine
entre Yonne et Cure
&
Les Amis d'Accolay

des artisans et des artistes au Moulin Jaccot à Accolay
samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai 2022 de 14 à 18 heures



Agenda

Je vous communique l'agenda des prochaines activités de l'association des Amis d'Accolay :

Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai, de 14 à 18 heures au Moulin Jaccot à Accolay, exposition de Métiers d'art.

Samedi 21 mai à 16 heures, Assemblée générale.

Dimanche 14 août, trails d'Accolay (11, 20 et 42 km).

Samedi 10 septembre, moules-frites

20 ans de travaux et de créations paysagères, le moulin Jaccot, à Accolay, un écrin exceptionnel pour l'exposition

Calendrier des manifestations

Avril à septembre 2022 **Accolay**

Date	Manifestation	Lieu	Association
30 Avril/01 mai	Exposition des métiers d'Art	Moulin Jaccot	Les amis d'Accolay ASPYC
09/07/2022 A partir de 18h00	Apéro-Concert	Terrain de foot	Les potos d'Accolay 
31/07/2022	Vide Grenier	Rue Traversière Rue de la mairie	
14/08/2022	Trail d'Accolay	Terrain de foot	Les amis d'Accolay

Date	Manifestation	Lieu	Association
Samedi 27 Dimanche 28 août	Fête patronale	Fête foraine	Forains
Samedi 27 août		Retraite aux Flambeaux	Commune de Deux Rivières
Dimanche 28 août		Feu d'Artifice	
Dimanche 28 août		Pain Beurré	Les joutes Accoloises
Dimanche 28 août		Joutes	Les joutes Accoloises
Samedi 10 septembre 19h00	Moules frites	Jardin de la mairie	Les amis d'Accolay
Samedi fin septembre , début octobre 19h00	Paella/concert	Jardin de la mairie/cour de l'école	Les Potos d'Accolay



LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

Port d'Accolay (A venir)



Poterie repeinte

En mémoire de l'ancienne activité des potiers d'Accolay, une poterie qui était sur le magasin de la nationale 6 a été récupérée, il y a longtemps.

Aujourd'hui, elle est installée sur la halte Berthereau de la route départementale 606 avant la sortie pour Accolay.

L'équipe des agents techniques l'ont nettoyée et M. Lagarde Jean-Marc ainsi que M. et Mme Rinsoz l'ont entièrement repeinte.

Les couleurs sont à nouveau bien vives !

Des nouvelles de Cravant

LA VIE DE LA COMMUNE

Cravant patrimoine

Avec le printemps nos activités s'intensifient :

L'église tout d'abord : Pour préparer son ouverture, de début juillet à mi-septembre, nous avons entrepris, la semaine de Pâques, un grand ménage ! Merci à nos bénévoles armés de balais, de têtes de loup et de chiffons pour leur courage et leur bonne humeur !

Toujours pour l'église, nous préparons des présentoirs sur lesquels nous installerons les fiches explicatives des détails les plus intéressants à découvrir.

Nous souhaitons également, cette année, recenser et compléter les photos des graffitis, inscriptions et dessins divers déposés sur les murs depuis parfois très longtemps.

Dans le village, dès la fin des risques de gel, nous planterons géraniums et bégonias dans les bacs en bois que nous avons installés l'an passé pour compléter le fleurissement du village.

Exposition Flore sauvage de notre région

En juin, puis certains week-ends d'été et aux journées du Patrimoine, nous exposerons, à l'Escalier, des photos des plantes sauvages recensées autour de notre village.

Nouvelles balades botaniques

En fonction des conditions météorologiques, nous proposerons des balades botaniques pour découvrir les plantes sauvages de notre environnement et compléter ainsi notre collection de photos pour l'exposition à l'Escalier.

Et bien entendu, Cravant Patrimoine est très mobilisé pour la préparation de la commémoration des 600 ans de la Bataille de Cravant en juillet 2023.



Concert en partenariat avec la Cité de la Voix de Vézelay

Avec le retour de la diffusion de spectacle, le partenariat que nous avons démarré en 2018 avec la Cité de la Voix reprend cet été et nous accueillerons en l'église Saint Pierre Saint Paul, le 16 juillet, en fin d'après-midi, l'ensemble Diaphane, ensemble vocal féminin constitué de six à huit chanteuses issues de la Haute Ecole de Musique de Lausanne.

Le programme qu'elles proposeront et l'horaire exact vous sera communiqué en juin.

O Jouvence

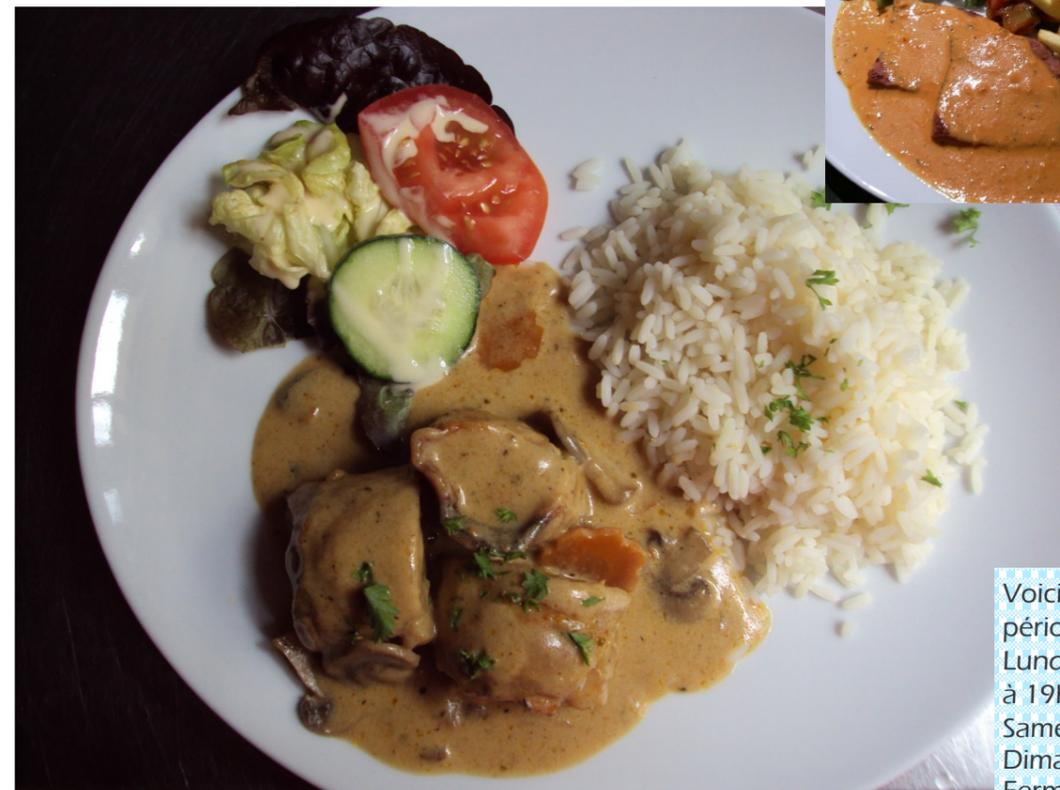
Pour cette septième saison estivale à vos côtés, nous avons élaboré une toute nouvelle carte reprenant les mets préférés de nos clients que nous avons réalisés au cours de ses années.

Nous vous rappelons également que nous avons un service traiteur à votre service (plat à emporter dès 8,80 €, plateau-repas à 13 €, commandes de groupes ...). En mars et avril, nous avons par exemple, proposé : paupiettes de veau ou de lapin, bœuf bourguignon, blanquette de volaille, dos de colin, palette de porc à la provençale ou à la diable, escalope de dinde à la viennoise ...

Afin d'offrir, un service local et qualité, nous travaillons énormément avec la Boucherie Joublot concernant les viandes. Je profite de l'occasion pour également remercier tous ceux qui œuvrent pour que notre village reste animé (commerçants, artisans, bénévoles d'associations et tant d'autres ...)

A l'occasion du vide-greniers du 1er Mai, nous vous proposerons comme il est de tradition, notre jambon à la Chablisienne. Quant au 7 Mai, exceptionnellement, une nouvelle soirée jeux de société (organisée par la Ludothèque) aura lieu. Comme ces soirées ont leur succès, elles deviendront mensuelles à la prochaine rentrée. Merci à Solange, Jean-François et à tous les participants de ces soirées pour leurs confiances. Vous pouvez suivre nos actualités quotidiennes sur Facebook.

Au plaisir de vous voir,
A bientôt,



Voici nos horaires pour la période avril-mai.
Lundi au Vendredi : 07h00 à 19h00
Samedi : 08h00 à 15h00
Dimanches et Jours Fériés : Fermé

Cravant Solidarité



Nous voilà au printemps et enfin la disparition du pass sanitaire qui empêchait certains de participer aux différentes activités préparées par les nombreuses associations du village. Cependant le Covid est toujours présent c'est pourquoi nous continuerons au cours de nos manifestations à respecter le plus possible les gestes barrière.

Au programme jusqu'à l'été voilà ce que Cravant solidarité vous propose :

Déjà le « **vestiaire** » : nous avons changé de collection : les vêtements chauds ont laissé la place aux articles printemps-été. Nous vous invitons à venir les découvrir aux jours et heures habituelles c'est-à-dire le 1^{er} lundi du mois de 14 h à 16 h 30 et le 3^{ème} jeudi du mois de 17 h à 19 h. Prochaine ouverture : **lundi 2 mai**.

Le **vide-dressing** se prépare. Comme annoncé il aura lieu le **samedi 7 mai de 9 h 30 à 18 h** dans la salle polyvalente. L'entrée est libre. Les exposants intéressés peuvent réserver leur emplacement auprès de Marie Theurel 06 62 84 19 23 ou mariet@wanadoo.fr. Le prix est de 8 euros pour un emplacement de 2.4. m x par 0.80 m plus un petit portant. 24 exposants sont prévus dans la salle et il y a déjà 15 réservations, donc si vous êtes intéressés, ne tardez pas.

Au programme également le **DESTOCKAGE** du vestiaire. Il aura lieu le **samedi 25 juin** dans la salle polyvalente : **tous les articles seront vendus au prix de 1 €**. Un affichage sera effectué pour vous inciter à venir mais d'ici là, réservez votre date, il y a vraiment des affaires à saisir.



- Nous prévoyons également pour la fin de l'année, le **dimanche 27 novembre**, une sortie en car dans le **cabaret NATIONAL PALACE à Vierzon**. Le **prix, repas et car compris est de 70 €** pour les habitants de Deux Rivières, 75 € pour les personnes extérieures. Les inscriptions doivent avoir lieu début juillet au plus tard (possibilité de régler en 2 fois). Pour vous inscrire il suffit de contacter Marie Theurel toujours au 06 62 84 19 23 ou mariet@wanadoo.fr ou de vous adresser à l'épicerie du village : Martine pourra vous fournir des fiches d'inscription.

Et puis en juillet auront lieu la remise de récompenses aux enfants de la maternelle entrant au CP, un après-midi « jeux d'adresse et de réflexion » pour les seniors le 7 juillet et le début des chantiers d'été. Mais tout cela nous vous en reparlerons dans le prochain numéro.

Nous espérons vous voir nombreux participer à nos différents projets. D'ici là, portez-vous bien. Une dernière chose : si des bénévoles souhaitent rejoindre l'association ou nous aider ponctuellement pour telle ou telle manifestation, ils seront accueillis à bras ouverts.

ABM Habitat entreprise générale de bâtiment



ABM HABITAT

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

MAÇONNERIE - COUVERTURE - CHARPENTE - ISOLATION
MENUISERIE - VERANDA - OSSATURE BOIS - CUISINE - SALLE DE BAIN

89460 CRAVANT abmhabitat89@gmail.com - 07 64 36 27 01 - www.abmhabitat.com

VIE PRATIQUE



Votre Agence Postale de Cravant

Un petit rappel sur les opérations que vous pouvez y faire :

Achats : timbres
Emballages préaffranchis : colissimo France et Chronopost
Enveloppes préimbrées : lettre verte, prioritaire etc...
Enveloppes cartonnées préaffranchies en tarif suivi
Lettres recommandées mobiles
Réexpédition de courrier (particuliers)
Activation des contrats de réexpédition établis sur internet

La poste mobile : forfait avec ou sans engagement

Affranchir : courriers simples
Courriers suivis
Lettres recommandées
Colis sans signature ou recommandés France
Colis internationaux

Pour les clients de la Banque Postale

Retrait d'espèces : 500 € sur 7 jours glissants : comme justificatif :

pour compte courant : chéquier ou carte bancaire + pièce d'identité

pour compte épargne : numéro de compte ou carte+ pièce d'identité

Dépôt d'espèces : 500 € sur 7 jours glissants :

Paiement de vos achats : carte bancaire (toutes banques), espèces, chèque avec pièce d'identité obligatoire.

Un ordinateur installé par la poste vous permet de faire des recherches sûres :

La banque postale (compte en ligne)
Vos suivis de courriers et colis
Services administratifs (mairie, allocations familiales, pôle emploi...)

Jours et Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 8h30 à 12h30

samedi

de 8h30 à 12h



L'abattage d'arbres

Depuis longtemps certains arbres situés à hauteur du terrain de foot de Cravant, sur le bord du ru présentaient un danger et devaient donc être abattus. Travail nécessitant matériel et professionnalisme. C'est chose faite.



Les cent ans de Madame Paule Bernard

le 5 mai Madame Paule Bernard va fêter son 100^e anniversaire à la maison de retraite de Vermenton entourée de quelques amis. La municipalité sera présente à ces côtés. Nous développerons ce joyeux événement dans le prochain bulletin."

C'était Hier ...

Extraits des conseils municipaux de Cravant au XIX^{ème} siècle

Conseil Municipal du 21/06/1835

Observant qu' « à l'époque des chaleurs, tous les ans, des baigneurs se permettent de paraître nus à la vue des passants » une ordonnance de police stipule « qu'il est fait défense expresse à toute personne de se baigner en plein jour dans tous les endroits du cours de la rivière qui auraient vue sur la voie publique et particulièrement proche du grand pont de la commune ».

Conseil Municipal du 03/08/1873

« l'auberge située près de la gare, qui bien que paraissant par sa proximité faire partie de Cravant, se trouve sur le territoire de Bazarnes, qu'il y a ainsi les plus graves inconvénients pour la morale publique, attendu que cette auberge se transforme en rendez-vous de jeunes gens et d'autres personnes des deux sexes qui s'y livrent, après heure indue, à des plaisirs coupables qu'il est de toute nécessité d'empêcher ; que les propriétés autour de la gare restent sans surveillance, le garde champêtre de Bazarnes n'y paraissant jamais et n'ayant encore dressé, jusqu'à ce jour, aucun procès- verbal... ».

Environnement



Gestes pour l'environnement

Non ! Ce ne sont pas des petits gestes inutiles comme voudraient le faire croire les climato-sceptiques.

- Eteindre sa box, ses appareils en veille, les lumières inutiles, vérifier que ses ampoules sont des Leds basse consommation, choisir un nouvel appareil ménager économe en énergie... sont une multitude de petits gestes utiles.
- Décider de baisser d'1 degré la température moyenne de la maison, celle de la nuit aussi, ou celle des chambres sont des décisions utiles.
- Profiter dans la mesure du possible du remplacement d'une vieille chaudière pour choisir une énergie renouvelable n'est pas un petit geste.
- Profiter dans la mesure du possible des aides pour améliorer l'isolation de son logement n'est évidemment pas un petit geste.
- Se déplacer à pied, en vélo ou en transports collectifs à chaque fois que c'est possible, n'est pas un petit geste comme on voudrait nous le faire croire. Partager sa voiture, réduire sa vitesse, éviter des accélérations intempestives pour freiner quelques mètres plus loin... font partie des petits gestes utiles. Etudier le mode électrique pour les petits déplacements quotidiens avec un véhicule neuf ou d'occasion pourrait ne pas être un petit geste.
- Récupérer dans la mesure du possible les eaux pluviales, installer des réducteurs aux différents robinets de la maison, ne pas appuyer sur la chasse d'eau sans considérer la quantité d'eau pure qui part à l'égout, ne pas laisser couler la douche... sont des petits gestes quotidiens utiles.
- Préférer les fruits et légumes de saison et locaux, privilégier une culture sans OGM/pesticides/insecticides, choisir les produits en vrac, diminuer la quantité de viande au profit de la qualité en circuit court ne sont certainement pas des petits gestes... Surtout s'ils sont accompagnés par une grande vigilance à ne pas gâcher de cette précieuse nourriture, vérifier qu'une date limite de consommation l'est réellement avant de jeter.
- Gérer au mieux ses déchets en triant, en compostant et surtout en cherchant à en limiter la quantité et le poids ne sont toujours pas des petits gestes anodins.
- La seconde vie des objets, des vêtements, la réparation, l'entretien ne sont pas des gestes évidents et pourtant ils sont utiles. Se soucier de la provenance avant d'acheter est un acte utile à la santé de la planète.
- Cette liste n'est pas exhaustive, il y a encore beaucoup d'autres gestes possibles qui n'ont rien de petits, comme de mettre les mains dans la terre et d'y semer des graines ou d'investir dans une production d'énergie individuelle ou collective...
- N'attendons pas comme le prônent les climato-sceptiques que notre commune, notre communauté de communes ou encore l'Etat fassent des gestes aussi importants soient-ils, pour faire les nôtres qui n'ont rien de petits et encore moins d'inutiles.

Merci pour notre planète et pour toutes celles et ceux qui y vivent !